

Autorisation de paiement avec droit de contestation
pour les titulaires d'un compte PostFinance

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA

Bénéficiaire (« émetteur de la facture »)

Fondation CANSEARCH, Chemin du Pont-Perrin 6, 1226 Thônex
RS-PID : 41101000000679769

Donateur (« client »)

Prénom :	Nom :
Rue et n° :	Code postal et localité :
N° de téléphone :	E-mail :

Je souhaite devenir partenaire régulier de la Fondation CANSEARCH et soutenir la recherche médicale en oncologie et hématologie pédiatriques, tout en évitant des frais administratifs aux deux parties, pour le montant et la fréquence suivants :

CHF 50.- CHF 100.- CHF 200.- CHF 500.- CHF 1'000.- CHF

par mois par trimestre par semestre par année

L'autorisation de débit est valable : Immédiatement à partir de cette date :

Une attestation fiscale me sera envoyée en fin d'année pour le montant total des dons reçus.

Ma contribution servira à cofinancer les frais liés au laboratoire de recherche CANSEARCH.

Impact des donations (à titre d'exemples) :

CHF 50 permet d'acheter 1 flacon de culture cellulaire

CHF 100 permet d'acheter 1 carton de 1000 pointes pour pipettes

CHF 200 permet d'acheter une pipette standard

CHF 500 permet d'acheter une pompe d'aspiration pour culture cellulaire

CHF 1'000 permet d'acheter une pipette électronique à 8 canaux

CHF 2'500 permet de payer les frais de publication d'un article dans une revue scientifique

CHF 5'000 permet d'acheter un scanner pour les codes-barres des tubes

CHF 10'000 permet d'acheter une armoire de congélation à -86°C

CHF 50'000 permet d'acheter un logiciel ainsi que les licences d'utilisateur d'un système informatisé de gestion de laboratoire et de banque biologique

CHF 100'000 permet de payer le salaire d'un chercheur pendant 1 année

Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)

Par la présente, en tant que donateur (« client »), j'autorise PostFinance, jusqu'à révocation, à prélever sur mon compte PostFinance, mentionné ci-après, les montants dus au bénéficiaire (« émetteur de la facture »).

IBAN (compte postal) :

Si mon compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Chaque débit du compte me sera notifié par PostFinance sous la forme convenue avec moi (p.ex. via l'extrait de compte). Le montant débité me sera remboursé si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, je transmets à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

En tant que donateur (« client »), j'ai pris note que je dois envoyer la présente autorisation de paiement, dûment remplie, datée et signée par mes soins, à la Fondation CANSEARCH (Chemin du Pont-Perrin 6, 1226 Thônex).

Lieu, date :

Signature(s) du donateur (« client ») * :

*Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.